



Mots. Les langages du politique

78 | 2005

Usages politiques du genre

Raylene L. Ramsay, *French Women in Politics. Writing Power, Paternal Legitimization and Material Legacies*

Emmanuelle de Champs



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/469>

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2005

Pagination : 149-151

ISBN : 2-84788-080-1

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Emmanuelle de Champs, « Raylene L. Ramsay, *French Women in Politics. Writing Power, Paternal Legitimization and Material Legacies* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 78 | 2005, mis en ligne le 31 janvier 2008, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/469>

exemple chez les jeunes garçons de milieux populaires moins armés pour ces mutations identitaires. Où l'on voit au passage que la classe sociale ne disparaît pas sous la variable genre.

Christian Le Bart

Université Rennes 2, CEDITEC, Christian.Lebart@uhb.fr

French Women in Politics. Writing Power, Paternal Legitimization, and Maternal Legacies

Raylene L. Ramsay

2003, New York, Berghahn Books, 318 p.

La faible représentation des femmes dans la vie politique française a longtemps été considérée comme un *French paradox* : malgré la vitalité des revendications féministes, malgré les avancées obtenues dans le domaine social, leur absence dans les différentes instances de gouvernement est criante. À ce paradoxe initial, l'adoption de la loi sur la parité de 2000 en a ajouté un second : la France est devenue l'un des pays les plus novateurs en matière de législation, en voulant assurer l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions électives. Alors que l'universalisme républicain et le rejet du communautarisme nourrissent encore une forte résistance aux politiques de quotas, l'apparente facilité avec laquelle cette loi s'est imposée, moins de dix ans après l'ouverture du débat public, apparaît comme une anomalie.

L'ouvrage de Raylene L. Ramsay propose d'éclairer ce renversement en se penchant sur des textes souvent peu étudiés, les écrits des femmes politiques elles-mêmes. Le choix de ce corpus reflète l'intérêt de l'auteure pour la notion d'« écriture féminine » qui reste, dans les pays anglo-saxons, emblématique du *French feminism*. Pour elle, « ce qui a permis à la France d'accepter un principe aussi révolutionnaire que la démocratie paritaire [...], c'est le discours sur la différence féminine qui traverse le nouvel ensemble de textes consacrés aux femmes en politique et qui s'inscrit dans ce qu'on pourrait appeler une tradition d'écriture féminine » (p. xvii). Les textes produits par des femmes politiques sont alors vus comme les vecteurs d'une réappropriation spécifiquement féminine du pouvoir, de l'*empowerment* des femmes en politique.

Spécialiste du Nouveau roman et de littérature contemporaine, bonne connaisseuse de la vie politique française, Raylene L. Ramsay entreprend à la fois de présenter une synthèse des écrits sur la place des femmes françaises en politique et de démontrer les mutations de l'écriture féminine du pouvoir. Ainsi, en s'appuyant sur les entretiens réalisés par Mariette Sineau, elle met en valeur les difficultés auxquelles se heurtent les femmes qui exercent des

fonctions politiques, tant du fait du regard que portent les hommes sur elles que de la façon dont elles ont intégré les contraintes qui leur étaient imposées¹. La notion de « légitimation » est au centre de sa démonstration : les femmes doivent (se) prouver leur légitimité à exercer le pouvoir dans la sphère publique. Les processus par lesquels se transmettent des valeurs et des références communes entre les femmes politiques de tous bords sont ainsi mis en relief.

La difficulté principale de cette démonstration tient à l'hétérogénéité du corpus. Raylene L. Ramsay étudie aussi bien les écrits *sur* les femmes politiques (y compris ceux dont l'auteur est un homme – le député Jean Pascal – et les écrits journalistiques – ceux de Laure Adler, ou la biographie de Martine Aubry parue en 1997), que les écrits *des* femmes politiques en tant que telles (les professions de foi de Ségolène Royal, d'Arlette Laguiller, de Michèle Alliot-Marie et de Yann Piat, entre autres), ou encore des entretiens *avec* des femmes politiques (Christiane Taubira, Véronique Neiertz, Roselyne Bachelot, Odile Moirin, réalisés pour la plupart entre 1994 et 1995), avant d'en venir aux autobiographies de femmes ayant exercé des fonctions politiques (Gisèle Halimi, Françoise Gaspard), et enfin aux fictions signées par des femmes politiques (Huguette Bouchardeau et Françoise Giroud). Cette diversité affaiblit la thèse d'une *écriture féminine* du politique. Bien qu'elle soit sensible aux différents statuts des textes, l'auteure semble les relier parfois de façon arbitraire à sa problématique générale. Les deux derniers chapitres, consacrés aux écrits d'Huguette Bouchardeau et de Françoise Giroud, apparaissent bien plus convaincants. Femmes politiques et écrivaines, elles élaborent toutes deux dans l'écriture, par le biais d'une approche novatrice de la fiction, une réflexion sur leur expérience du pouvoir. Préfacé par Huguette Bouchardeau, cet ouvrage semble avoir été inspiré principalement par la découverte de ses écrits.

Pour l'auteure, ces textes ont permis l'élaboration d'un nouveau mode de pouvoir politique, qui entend refuser les artifices de la politique politicienne et se mettre à l'écoute des citoyens. Acceptant l'idée selon laquelle les femmes « feraient de la politique autrement », qui a été notamment mise en avant lors du débat sur la parité, elle tente d'en définir les fondements théoriques. Cette approche tranche pourtant avec les lectures de ce même débat qui sont proposées en France et qui soulignent le caractère stratégique des appels à la différence féminine².

1. M. Sineau, 1988, *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 240 p.
2. Voir notamment les articles regroupés dans *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002. On peut également signaler que certaines de ces analyses sont à présent disponibles en langue anglaise dans un recueil consacré à ce même *French paradox*. Il rassemble des articles de S. Agacinski, d'É. Fassin et de M. Sineau sur la parité, entre autres, et observe la vitalité de l'*écriture féminine* contemporaine en France, sans établir de lien aussi direct que R. L. Ramsay entre ces deux domaines. Voir R. Célestin, E. Dalmolin et I. de Courtivron éd., *Beyond French Feminisms. Debates on Women, Politics and Culture in France, 1981-2001*, New York, Londres, Palgrave MacMillan, 2003, 311 p.

La thèse défendue dans cet ouvrage invite ainsi à la discussion, tout autant que la méthodologie employée, à la frontière de l'analyse littéraire et de l'analyse du discours. En réhabilitant des écrits souvent négligés, ceux qui émanent des femmes politiques, elle ouvre un nouveau champ d'analyse.

Emmanuelle De Champs
Université Paris 8, GRHI, e.dechamps@free.fr

« Masculin/Féminin. Mythes scientifiques et idéologie »

Colloque organisé le 5 février 2005 à l'École de médecine de Paris par l'Association française des femmes diplômées d'université et l'association Femmes et sciences¹

Pourquoi « les hommes n'écourent jamais et les femmes ne savent pas lire une carte routière... » ? La question, faussement anodine, mérite que l'on s'y arrête, non pas dans les dîners en ville, qu'elle a sans conteste le mérite d'animer, mais d'un point de vue réflexif, propre à révéler les enjeux idéologiques que la formule dissimule lorsqu'elle prétend mettre fin à la guerre des sexes sur le mode : « C'est pas moi, c'est mes gamètes. » Le parti pris du colloque qui s'est tenu le 5 février dernier à l'École de médecine de Paris était précisément d'en saper les fondements scientistes : réunis dans un dialogue entre sciences humaines et sciences du vivant (ou, si l'on préfère, entre sciences « molles » et « dures », autre de ces bipartismes qui mériterait qu'on s'y arrête), des philosophes, ethnologues, neurobiologistes ou chercheur(e)s en biologie moléculaire ont tenu le pari de déconstruire les mythes scientifiques *et indissociable-ment* idéologiques dont se nourrit la vulgate essentialiste de la différence des sexes, afin d'en lever les impensés et de révéler le déterminisme des regards scientifiques et des discours versés dans l'espace public sur la partition prétendument naturelle du masculin et du féminin dans nos sociétés.

Les intervenants auront réussi la double gageure qui consistait, d'une part, à tenir en haleine, un samedi, un amphithéâtre pourtant comble tout en opérant, d'autre part, ce retour sur l'état de leurs savoirs qui, précisément, devait

1. Fondée en 1920 par des femmes universitaires françaises convaincues que l'éducation des filles est à la fois facteur de paix et d'égalité, l'AFFDU fait partie de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU) ; elle vise principalement à promouvoir l'accès des femmes à l'enseignement supérieur, favoriser les échanges professionnels nationaux et internationaux et faciliter l'accès des femmes à des postes à responsabilité (www.int-evry.fr/affdu). L'association Femmes et sciences, née à la suite de travaux publiés en 2000 sur la place des femmes dans les sciences, entend renforcer la position des femmes dans les carrières scientifiques et techniques, promouvoir l'image des femmes dans les sciences, et réciproquement, inciter les jeunes filles à s'engager dans ces filières (www.int-evry.fr/femmes_et_sciences).